

MAIS OÙ EST PASSEE LA DELEGATION A L'URBANISME ?

Depuis la démission du maire-adjoint à l'urbanisme il y a 2 ans, ce dossier, ô combien essentiel, n'est plus attribué. La majorité municipale est pourtant composée de 22 conseillers municipaux qui gèrent plus de soixante délégations. Bref, ce n'est ni le temps ni les candidats qui ont manqué. La vérité est ailleurs : l'actuelle Maire préfère gérer ce dossier stratégique dans la plus grande discrétion. Ainsi, pas de débat, y compris au sein de son équipe. L'information au public est réduite au minimum légal. Les projets de dizaines de milliers de mètres carrés se développent donc dans la plus grande opacité.